

Vers l'adaptation et la pérennité du budget consacré au programme de recherche développement pour la lutte contre le terrorisme NRBC dans un double contexte de recrudescence de la menace NRBC et d'inflation

Courtesy to Noam Brand – Université Paris-Cité 17 octobre 2023

Le programme interministériel de recherche-développement NRBC a été confié par les pouvoirs publics au CEA en 2005. En 2016, le budget alloué à ce programme a été diminué, et depuis plusieurs années, il subit une érosion progressive due à l'évolution des coûts et en particulier l'inflation. Cela conduit à une diminution du nombre de projets de défense NRBC financés, alors même que la menace NRBC fait l'état d'une recrudescence depuis une dizaine d'années. De plus, bien que ce programme soit financé par le biais d'une subvention de recherche duale allouée au CEA par la DGA dans le cadre du programme 191, une partie du financement de ce programme est actuellement issue du programme d'investissement d'avenir n° 4 qui arrive à son terme en 2026.

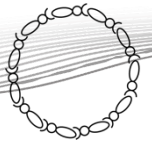
1. Mettre un terme à l'érosion du budget alloué au programme interministériel de recherche développement NRBC

Le programme interministériel de recherche-développement NRBC répond à plusieurs objectifs :

1. Apporter un soutien aux pouvoirs publics pour la lutte contre le terrorisme NRBC, en particulier pour analyser les risques et identifier les besoins de sécurité ;
2. Décliner ces besoins en programmes de recherche, jusqu'à la mise en œuvre de démonstrateurs opérationnels ;
3. Promouvoir des transferts technologiques au travers de la cession de licences et de la création de start-up, valoriser les réalisations correspondantes dans le cadre des missions opérationnelles confiées au CEA par les pouvoirs publics.

Le budget alloué à ce programme était maintenu à hauteur de 15 millions d'euros jusqu'en 2015. Il a cependant été amputé de 3 millions d'euros en 2016 et est désormais progressivement en train de s'éroder à cause de l'évolution des coûts et en particulier de l'inflation. Si bien qu'en 2026 il ne représentera plus que l'équivalent 10 millions d'euros de 2016. Cela mène à une diminution du nombre de projets de défense NRBC financés qui se transcrit dans les chiffres avec seulement 9 projets retenus sur les 23 nouveaux projets de recherche-développement NRBC proposés par le Commissariat à la Cellule exécutive dans le programme de travail du CEA pour 2022.

Dans ce contexte, la situation peut être rétablie en revenant dans un premier temps au budget initial de 15 millions d'euros alloués initialement au programme interministériel de recherche-développement pour la lutte contre le terrorisme NRBC.



II. Garantir la pérennité du budget consacré à une recherche duale pour la lutte contre le terrorisme NRBC

La recherche-développement joue un rôle essentiel dans le domaine de la défense NRBC. Elle permet entre autres :

1. De faire face à l'évolution des menaces : Les menaces NRBC évoluent constamment, que ce soient en termes de nouvelles technologies, de tactiques d'attaques ou d'émergence de nouveaux agents pathogènes. La recherche-développement permet de rester en avance sur ces évolutions et d'anticiper de nouvelles menaces.
2. De limiter les risques : Les avancées en recherche-développement peuvent aider à réduire les risques pour le personnel militaire, premiers intervenants, et pour les civils lorsqu'ils sont confrontés à des menaces NRBC, par le biais d'équipements de protection plus efficaces et de contre-mesures spécifiques.
3. De renforcer la dissuasion : Une capacité forte de réponse à toute attaque en matière de recherche développement dans le domaine NRBC peut avoir un effet dissuasif sur les acteurs hostiles.

Garantir la pérennité dans le temps du programme interministériel de recherche-développement pour la lutte contre le terrorisme NRBC représente donc un enjeu essentiel face à la recrudescence de la menace NRBC. Assurer la continuité du financement du programme interministériel de recherche développement pour la lutte contre le terrorisme NRBC porte donc tout son intérêt, qui plus est dans le contexte d'évolution des coûts impactant le budget actuel et très certainement futur.

